

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 39 ;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 AVRIL 1877.

Chronique générale.

Plusieurs de nos hommes d'Etat, et parmi eux M. Thiers, sont parfaitement d'avis que la retraite de M. de Bismark, définitive ou non, n'aura pas, sur les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères, l'influence que les journaux anglais veulent lui attribuer.

On lit dans le *Daily Telegraph* :

« Vienne, le 6 avril. — J'apprends au sujet de la retraite de M. de Bismark, de source très-sûre, un détail significatif. A l'instigation du chancelier, l'empereur Guillaume écrivit au czar, il y a peu de temps ; il lui disait que « la Russie devrait éviter la guerre » autant que possible, mais que cependant elle ne devait faire aucun sacrifice à sa dignité. » Le czar déclara ne pas comprendre les conseils de son oncle et de plus exprima la crainte que la politique de l'Allemagne fût de jeter la Russie dans les embarras. L'empereur en fit reproche au prince de Bismark qui offrit, sans hésiter, sa démission. Il y a longtemps que le gouvernement russe intriguait à Berlin pour amener la chute du chancelier. »

Berlin, 6 avril. — Sur l'avis du conseil des ministres, l'empereur vient de nommer MM. Bulow et Camphausen vice-chanceliers. L'empereur a adressé ce matin au prince de Bismark une lettre de vifs regrets.

Le texte du protocole est publié. Il est conforme au résumé qui en a été donné ; la

déclaration de Schouvaloff, qui y est adjointe, porte que la Russie désarmera aux conditions suivantes : la paix avec le Monténégro, le désarmement de la Turquie, l'exécution sérieuse des réformes, l'envoi d'un délégué à Saint-Petersbourg. Lord Derby ajoute qu'il a signé le protocole dans l'intérêt de la paix européenne, que le protocole serait nul si la Turquie et la Russie ne désarment pas et ne font pas la paix.

Le Monténégro maintient ses demandes ; il veut une réponse catégorique, la Porte est opposée au protocole, surtout au désarmement.

Il *Fanfulla* annonce que la Porte refuse la signature du protocole avant que la question du désarmement soit vidée.

Vienne, 6 avril. — On commence à perdre tout espoir sur la réussite de la mission Layard. Comme nouveau moyen de temporisation, la Turquie propose, avant de signer le protocole, d'envoyer un représentant à Saint-Petersbourg pour connaître directement les intentions de la Russie sur la question du désarmement.

On lit dans le *Français* :

Dans tous ses rapports avec les membres des comités catholiques, on nous garantit que M. Voisin n'aurait rien voulu prendre sous sa responsabilité ; il aurait scrupuleusement pris l'avis de M. Waddington, qui fait, comme on sait, fonctions par intérim de ministre de l'intérieur, et ce serait, conformément aux instructions de son supérieur hiérarchique, et sous la responsabilité de celui-ci, que M. Voisin aurait agi depuis le commencement jusqu'à la fin.

La presse ministérielle confirme que, pour donner satisfaction au conseil municipal et à M. Jules Simon, « M. Voisin vient d'adresser à ses agents une circulaire les in-

vitant à user d'une extrême modération dans l'exercice de leurs fonctions... »

Le prince de Bismark doit se rendre à Londres et traversera Paris.

Les regards se fixent avec une perplexité croissante sur Berlin. On n'admet pas, généralement, que la « sortie », vraie ou fautive, de M. de Bismark, puisse être sans influence sur la politique de l'empire.

Dans la colonie allemande, on persiste à dire que le prince voulait la guerre et que son éloignement implique le triomphe, au moins momentanément, des partisans de la paix.

Personne, dans le même milieu, ne croit au bruit de Bourse, d'après lequel M. de Bismark succomberait devant l'influence de l'impératrice qui se poserait en protectrice des catholiques allemands.

LE PROCÈS CASSAGNAC.

Jeudi a eu lieu le procès de M. Paul de Cassagnac. Une affluence considérable de curieux se pressait dans la salle.

A onze heures et demie, l'audience a été ouverte sous la présidence de M. Carlet. M. Bouchez occupait le siège du ministère public. M^e Lachaud a plaidé pour M. Paul de Cassagnac.

Il a d'abord présenté des conclusions tendant à ce que le tribunal ne statuât pas, avant que la cour d'assises n'ait été appelée à rendre son verdict. Ces conclusions ont été repoussées.

A quatre heures, le jugement a été rendu. M. Paul de Cassagnac a été condamné à deux mois de prison et 3,000 fr. d'amende ; M. Piel, gérant du *Pays*, à 4,000 fr. d'amende.

Le *Radical* annonce que son gérant est cité à comparaître, le vendredi 13 avril pro-

chain, devant le tribunal correctionnel de la Seine, 11^e chambre, comme prévenu d'avoir commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs.

L'article visé par la citation était intitulé : *Le Déjeuner du gras-double* ; la prévention porte principalement sur les couplets chantés au déjeuner que les rédacteurs de ce journal firent le vendredi-saint, et que le *Radical* reproduisait dans l'article ci-dessus désigné.

Nous lisons dans les journaux de Paris :

« Le comité de l'œuvre des tombes de Bazailles annonce qu'un sermon de charité sera prêché à Paris, à la Madeleine, le dimanche 8 avril, à trois heures, à l'intention de l'œuvre, par M^r Freppel, évêque d'Angers.

» S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, présidera la cérémonie. »

Etranger.

LES ÉCLAIREURS DE L'ARMÉE RUSSE.

Nous trouvons dans le *Journal de Saint-Petersbourg* les intéressants détails que l'on va lire sur les éclaireurs cosaques de l'armée de Kisseneff :

« Le *Messenger officiel* publie une correspondance de Kischinev contenant d'intéressants détails sur la division mixte de cosaques qui vient d'être formée et dont le commandement a été confié au lieutenant-général Skobelew. Ce corps de troupes, dit le correspondant du *Messenger*, est destiné à faire le service d'éclaireurs en avant et sur les flancs de l'armée d'opérations, à harceler l'ennemi et à inquiéter ses mouvements. La division mixte, les régiments d'éclaireurs, pour nous servir d'une expression adoptée déjà dans notre armée, ne font point partie, au point de vue tactique et administratif, des corps d'armée, ainsi que cela est le cas pour les divisions de cavale-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VOILE NOIR.

Le soleil se couchait. Le jour avait été un des plus brûlants jours d'août. Il semblait que le terrible alambic des dernières vingt-quatre heures eût fondu, comme la perle dans la coupe d'or de Cléopâtre, et il se dissolvait à l'ouest en une masse de feu liquide d'un éclat éblouissant. Les marges colorées des nuages projetaient leurs reflets enroulés sur les rochers, les arbres, les fleurs, prêtant aux objets les plus familiers un aspect fantastique et une leur surnaturelle.

Un groupe d'enfants se pressaient autour de leur mère, dans un berceau du jardin qui faisait face au couchant. La maison était un de ces vastes édifices carrés, en bois lavé de chaux, à jalousies vertes, qui faisaient jadis l'orgueil et les délices des premières classes de la Nouvelle-Angleterre, et qui restent comme les témoins d'un vénérable passé. Elle s'élevait à l'ombre du portique de deux

ormes gigantesques, environnée de jardins et de terres qui semblaient s'étendre tout exprès pour favoriser l'hospitalité et la liberté de la famille.

La lumière du soir colorait les corbeilles de pétonias aux corolles blanches et purpurines tournées vers l'ouest, comme des créatures animées et pensantes. Les verveines couleur de flamme, les hautes tiges du phlox à quenouilles vermeilles ou d'un blanc de neige, les buissons de roses d'août, s'illuminaient de la transparence radieuse des fleurs qu'on voit en rêve.

Au milieu du groupe réuni sous le berceau on distinguait tout d'abord le père et la mère, riches habitants d'une ville voisine que les facilités du chemin de fer et un bon sens pratique avaient décidés à fixer leur résidence dans le tranquille petit village d'A...

Le père ne différait en rien de la majorité des bons vivants, robustes, bien portants, d'humeur joviale, qui savourent chaque jour leur journal et trouvent ce bas monde le meilleur des mondes possibles.

La mère, fraîche, épanouie, heureuse, atteignait le midi de la vie. Les joues fermes et pleines, l'œil noir, la rondeur maternelle des formes, attestaient qu'elle acceptait avec reconnaissance les biens terrestres et savait en jouir : c'était une femme au cœur chaud, une mère indulgente, une maîtresse de maison hospitalière.

Le sourire des lèvres trahissait, il est vrai, une nuance d'orgueil mondain tempéré de douceur féminine : l'orgueil de qui n'a jamais connu que la prospérité, à qui nul mécompte n'a encore appris sur quelle base fragile reposent les espérances humaines.

Ses pieds n'avaient foulé que des sentiers fleuris, mais elle y marchait avec tant d'aisance et de grâce qu'ils semblaient faits pour elle, comme elle pour eux.

Près des parents se groupaient de beaux enfants alertes et gais, s'affairant autour d'un paquet que le père venait d'apporter de la ville.

— Laisse-moi faire, Rose, dit la petite Amy, blonde fillette aux yeux bleus qui jouissait de privilèges particuliers ; avec la façon méthodique, tu y passerais la nuit. Au lieu de vouloir dénouer, laisse-moi couper : c'est bien plus court !

Un rapide éclair des ciseaux, le craquement de la corde qui cède... et le contenu fut livré aux petits maraudeurs.

Rose se recula, et, avec un sourire bienveillant, céda la place à son impatiente sœur cadette et aux deux bambins qui accouraient à l'assaut.

Rose était une de ces calmes et pensives jeunes filles en qui la femme se révèle de bonne heure, et qui semblent nées pour servir de modèle aux sœurs aînées et pour étayer le cœur des mères. Elle regardait avec un intérêt doux et calme les petits

doigts agiles qui plongeaient dans les mystérieuses profondeurs du paquet.

— Voilà une robe pour Rose ! dit Amy.

Elle étala en triomphe une fine mousseline d'un dessin délicat.

— Je reconnais toujours ce qui est pour elle.

— A quoi ? demanda le père, qui assistait à l'exploration de cet air de supériorité enjouée que s'arrogent les porteurs de drap sur la gent qui s'habille de mousseline, de barège et autres futilités.

— A quoi ? répéta Amy : à un certain air de ressemblance. Je verrais cette robe lilas en Chine que je devinerais toute de suite qu'elle est destinée à ma sœur. Celle-ci est pour moi, j'en suis sûre, ce joli rose vif ! n'est-ce pas, maman ? Une belle couleur tranchée, à la bonne heure ! Je ne peux pas souffrir les nuances ; d'abord je n'en ai pas l'ombre.

— Oui, en vérité, dit sa mère ; c'est ton plus grand défaut.

— Oh bien ! maman, Rose en a pour nous deux. Il faut nous froter l'une contre l'autre, comme on fait du vermillon et du bleu de Prusse pour avoir une teinte neutre... Mais quel charmant ruban ! oh ! mère, quel amour de ruban ! Rose, regarde-le donc ! Et cette garniture de boutons... Fred, je crois qu'elle est pour ton habit neuf. Et ces autres boutons de manche sont-ils jolis ! Où les avez-vous achetés, papa ?... Qu'y a-t-il donc dans cette boîte ?... Un bracelet pour Rose ?... Tout juste !...

rie régulières. Ils constituent au contraire des corps parfaitement indépendants, destinés à tenir l'ennemi constamment en éveil par des évolutions rapides et de soudaines attaques.

» La division mixte est composée de trois régiments de cosaques, chacun de six sotnias, d'une batterie montée de six pièces de trois et d'un régiment de montagnards du Terek.

» Ce dernier régiment se compose de deux sections, dont la première est formée exclusivement d'Ossètes et la seconde d'Ingouch. Parmi les premiers, il y a 470 chrétiens, les autres sont tous des musulmans, des habitants du district du Terek. Tout le régiment est composé de volontaires; lors de sa formation les aspirants se présentaient en masse et ne cessaient de témoigner leurs regrets de ce qu'au lieu d'organiser un seul régiment on n'en formât pas dix. La fidélité de ces deux peuplades et leur désir de servir la Russie sont au-dessus de toute épreuve. Lorsqu'en automne de l'année dernière un journal s'était permis de jeter un doute sur la fidélité des Ingouch, une députation composée de cinquante notables vint se présenter auprès des autorités pour protester contre cette absurde insinuation et pour solliciter la permission d'organiser à leurs propres frais un régiment, afin de témoigner par là de leur fidélité et de leur dévouement au « Tsar juste » et à la Russie.

» Lors de la mobilisation, il a suffi de dix jours pour que le régiment fût prêt à marcher; chaque cavalier arrivait au régiment avec son propre cheval et équipé à ses frais. Maintenant ils reçoivent une solde; chaque soldat touche dix roubles par mois, plus la nourriture et le fourrage du cheval. Ils ont reçu aussi des carabines à tir rapide, en place de leurs propres fusils à pierre. Parmi les Ossètes qui servent dans la première section du régiment on compte soixante *aldars*, c'est-à-dire des nobles, dont quelques-uns sont des gens très riches.

» Au nombre des officiers il s'en trouve bien quelques-uns qui ne savent ni lire ni écrire, mais par contre tous connaissent admirablement leur métier, presque tous sont décorés de la croix de Saint-Georges et portent au visage des traces glorieuses d'anciens combats. Tous les officiers sont d'excellents tireurs et demandent instamment qu'on les arme eux aussi de la carabine. Sur les vingt-cinq officiers du régiment il n'y a que trois Russes — le commandant, le colonel Pankratow, l'aide-de-camp et le payeur; tous les autres sont des Ossètes et des Ingouch.

» Chacune des deux sections du régiment possède son étendard spécial; celui des Ossètes est bleu de ciel, celui des Ingouch rouge.

Chronique militaire.

On désirait depuis longtemps voir introduire, pour les exercices de détail où l'on apprend au soldat à charger son fusil, l'emploi d'une fausse cartouche. On espérait éviter

ainsi l'inconvénient d'exercer longuement les hommes de recrues à faire seulement le simulacre de la charge.

Une fausse cartouche est proposée dans ce but, et le modèle en a été déposé à la Réunion des officiers. Elle se rapproche autant que possible de la forme de la cartouche vraie, a les mêmes dimensions et est en bois. Elle ne peut par suite être confondue, en aucun cas, avec la cartouche vraie, et son emploi ne peut, en conséquence, amener aucune confusion.

Elle est garnie à sa base d'un collet en cuivre donnant prise à l'extracteur. Le logement de la capsule est rempli par une rondelle en caoutchouc faisant tampon et destinée à amortir le choc du percuteur et éviter toute dégradation.

Avec deux fausses cartouches, on obligera le soldat à changer de cartouches à chaque charge nouvelle.

On éviterait, par l'adoption de cet engin, dont le prix est fort modeste, l'embarras où se trouvent les hommes de troupe, lorsqu'il leur faut réellement charger leur fusil et y mettre une vraie cartouche, ce qu'ils n'ont jamais fait avant le tir à la cible.

Chronique locale et de l'Ouest.

La station quadragésimale à Saint-Pierre de Saumur.

Nous sommes encore sous le charme de l'éloquence du R. P. Chambeu. La voix de l'apôtre du Christ ne retentit plus au milieu de nous; mais telle fut sa puissance que les vérités qu'il nous a annoncées apparaissent toujours à notre âme, empreintes du feu de sa parole; elles se présentent à nous avec cette beauté extérieure qui les fait admettre plus aisément dans les cœurs tentés de se fermer au contact de la morale évangélique.

Il semble en effet que la vérité soit trop forte pour les hommes de notre temps, et qu'ils ne peuvent plus en porter le poids; leur âme est trop faible pour la regarder en face, leur cœur n'a plus assez de pureté pour l'aimer, leur volonté défaillante a cédé aux passions le droit du commandement, et s'avoue incapable d'accomplir la loi de Dieu.

De ce lâche aveu d'impuissance, ceux qui conservent encore, avec une lueur de raison, quelque reste de sentiment religieux, n'ont pas conclu à la négation de toute vérité; mais ils sont partis de là pour accuser l'Eglise et ses ministres de ne pas savoir interpréter la loi divine et de la faire beaucoup trop sévère, excusant ainsi leur lâcheté, et des principes chrétiens amoindris composant une religion commode, qu'on a bien nommée le *demi-christianisme*. C'est cette hypocrisie religieuse que l'illustre fils de saint Dominique s'est appliqué à combattre et à flétrir pendant la station quadragésimale, en faisant voir ses ravages dans la vie privée, la famille et la société. Ceux qui, à l'égard de ce christianisme incolore, conservaient quelque illusion et s'imaginaient,

avec une certaine bonne foi, que le devoir peut s'allier avec la passion, la vertu avec la mollesse du cœur ou les calculs égoïstes, durent être convaincus, après chaque sermon, que le vrai chrétien, le chrétien digne de ce nom, doit être intransigeant sur les principes de la sainteté, et qu'il n'y a qu'un seul chemin qui conduit au ciel, le chemin des souffrances et de la croix.

C'est là le vrai christianisme.

Démontrer que ce christianisme est divin, que depuis Notre Seigneur Jésus-Christ il a été la religion du monde entier, le venger des insultes et des calomnies lancées contre lui, au nom de la *liberté de conscience*, de la *libre pensée* et de la *souveraineté de la raison*, tel fut le but que se proposa l'éminent prédicateur, dans ces admirables conférences qu'il a données exclusivement aux hommes, chaque semaine de Carême.

Ce but, le R. P. Chambeu l'a complètement atteint. L'auditoire qui, dès le début de la sainte quarantaine, s'était formé autour de sa chaire, et qui, jusqu'au dernier jour, n'a cessé de grandir, témoignait, par son attitude recueillie et son attention soutenue, du haut intérêt qu'avait pour lui la solution des grandes questions catholiques.

Il était beau de voir, chaque jeudi de Carême, réunis dans l'église Saint-Pierre, ces hommes courageux, ces vaillants chrétiens, choisis par Dieu pour affirmer, en face de l'impérialisme, leur croyance religieuse, et montrer, par leur conduite, que la foi n'est pas morte à Saumur. Non, elle n'est pas morte, et ceux qui se flattent d'en avoir bientôt fini avec le Christ le savent bien; ils savent bien que le scandale d'un enterrement civil et que de ridicules plaisanteries sur une tombe qui se ferme ne peuvent arrêter le flot religieux; il faut qu'il passe et qu'il envahisse le monde. Non, la foi n'est pas morte à Saumur! Cette légion de chrétiens de tout sexe, de tout âge, de tout rang et de toute position, qui, le jour de Pâques, se pressaient en rangs serrés autour de la Table sainte, en fournit une preuve évidente; et alors même que l'impérialisme proscrirait le culte divin, et que la persécution ne laisserait plus autour de nous que des ruines, ces poitrines, qui viennent d'être vivifiées par le corps et le sang de l'Homme-Dieu, se lèveraient encore pour répéter jusqu'à la fin: Nous croyons!

La prédication du R. P. Chambeu à l'église Saint-Pierre de Saumur a donc été couronnée d'un véritable succès, et, avec le digne pasteur de cette paroisse, nous trouvons dans ce succès une consolation pour le présent et une espérance pour l'avenir.

X.

Pour le concours de musique d'Angers, qui aura lieu le 21 mai prochain, on annonce la présence de quatre-vingts sociétés musicales. Nous avons dit que les deux musiques de Saumur prendraient part à ce concours. Au nombre des sociétés adhérentes, nous pouvons citer encore la musique de Saint-Maixent et celle de Thouars. Cette dernière, sous la direction de M. Hermann, compte quarante exécutants.

titre de Père.

Le père Peyson était l'hôte bienvenu de toutes les maisons du village, l'ami préféré des jeunes et des étourdis. Il avait en réserve des contes pour l'enfance, des plaisanteries pour la jeunesse, de la sagesse pour tous. Il « parlait d'or », selon le dicton populaire, non parce qu'il était curé, mais parce qu'étant lui-même de l'or le plus pur, il ne pouvait y avoir alliage.

Souvent, à son insu, il traduisait sa pensée en paraboles. La vie, pour lui, s'était spiritualisée, et il voyait le sens sacré des choses terrestres.

Les enfants le prirent affectueusement par la main et le firent asseoir sous le berceau.

— Comme ce vilain crêpe noir, reprit Amy, fait tache au milieu de ces brillantes couleurs! C'est une sottise méprise de ces commis.

— Pour peu qu'on fût superstitieux, dit le père, on pourrait en tirer un mauvais augure.

— Que vouliez-vous dire tout à l'heure, Monsieur, demanda Rose en s'asseyant aux pieds de l'ecclésiastique, quand vous avez parlé de voir la vie à travers ce voile?

— C'était une parabole, ma fille, dit-il en lui posant la main sur la tête.

— Je n'ai jamais eu de grande douleur, reprit la mère d'un air pensif. Jusqu'ici nous avons été favorisés. Mais pourquoi disiez-vous que quiconque n'avait pas vu le monde à travers ce crêpe n'avait

Le ministre de l'intérieur s'occupe en ce moment d'un projet de création, sur les bords de la Méditerranée, de stations hospitalières, dans lesquelles pourraient être envoyés, aux frais des communes, les indigents atteints de phthisie encore éloignés de la période d'incurabilité.

Plusieurs villes importantes, dit la Gazette médicale de Paris, se sont montrées disposées à concourir à la dépense.

L'HOMME-CHEVAL A SAUMUR.

Demain dimanche, à 2 heures, le célèbre coureur Bertaccini, surnommé *l'Homme-Cheval*, fera treize fois le tour du Chardonnet (20 kilomètres) en 4 heures.

Lundi dernier, à Tours, M. Bertaccini a parcouru dix fois l'hippodrome du Menetou (24 kilomètres) en 4 heures 7 minutes. Voici ce que dit *l'Union libérale* sur ce très-trépidé coureur:

« Le succès de M. Bertaccini, surnommé *l'Homme-Cheval*, a été aussi complet, lundi dernier, que l'avaient fait pressager ses nombreuses courses dans différentes villes de France et de l'étranger.

» Les amateurs se sont retirés véritablement émerveillés de son agilité prodigieuse et si étonnamment soutenue.

» On nous apprend qu'un jeune homme qui s'était obstiné à suivre pendant quatre tours et demi M. Bertaccini, au Menetou, vient de succomber des suites de la fatigue qu'il a dû éprouver dans sa course effrénée.

La cavalcade de Niort.

La date du 2 avril 1877 restera une date mémorable pour la ville de Niort. La température, qui sévissait sur notre région, s'était calmée comme par enchantement, et le soleil avait tenu à devancer nos fêtes, de ses chauds et gais rayons de printemps. Dès la première heure, les différentes routes qui convergent vers cette ville présentaient un spectacle le plus animé qu'on puisse imaginer; les piétons, en longue file, étaient obligés de suivre les bords des routes, de crainte d'être écrasés par les voitures, cabriolets, chars-à-bancs, charrettes et véhicules de toutes sortes, surchargés de voyageurs; aux barrières, il fallait faire queue à certains moments. Les trains arrivèrent avec de longs retards, et sans avoir pu prendre leur parcour, tous les voyageurs désirant de venir assister à nos fêtes.

Les rues et les places de Niort, même aux jours des grandes foires et des concours, n'ont vu pareille affluence de visiteurs; par la variété des costumes, ils présentaient la collection complète des modes si pittoresques du Poitou, de la Gâtine, de la Charente.

On évalue à près de 30,000 personnes la foule qui était accourue de tous les points du département des Deux-Sèvres et des départements voisins.

Dès onze heures, la foule s'est portée en masse vers la Brèche et l'avenue de Paris par laquelle la cavalcade devait déboucher. Disons-le bien vite, le programme arrêté a été exécuté avec une exactitude, un ordre

pas vécu?

— La douleur est d'institution divine, répondit le vieillard. Le propre fils de Dieu a souffert pour nous montrer que c'est la purification suprême de l'âme. L'école où fléchit l'orgueil, où s'apprend l'obéissance. Les plus hautes vertus sont comme des étoiles: il leur faut la nuit pour briller. Sans souffrance, il n'y aurait ni force, ni patience, ni pitié, ni sympathie. Otez la douleur de la vie, vous lui enlevez toute richesse d'affection, toute profondeur, toute tendresse. La douleur est la fournaise qui fond les cœurs égoïstes. La plume des gens sont indifférents et durs, non par incapacité de sentir, mais parce que le vase qui contient les eaux amères et douces n'a pas été brisé.

— Est-ce donc une imperfection et un malheur de n'avoir jamais souffert? demanda la mère.

Le père Peyson baissa la tête. Rose le regarda en face.

Il y avait dans les yeux de la jeune fille une expression qui le frappa et qu'il lui avait souvent vue à l'église: une aspiration vive, ardente, et contenue. Il semblait que les paroles du vieillard eussent évoqué l'ange qui battait des ailes au dedans.

(La suite au prochain numéro.)

Qu'il est beau et de bon goût! Et ici? Ah! ici... Un incident coupa court à la volubilité de la petite curieuse.

Comme elle tirait à la hâte, avec la pétulance d'un enfant gâté, chaque objet l'un après l'autre, elle tressaillit à la vue d'un voile de crêpe noir jeté au milieu des vives et riantes couleurs.

Sombre, et de triste présage, il gisait encadré de rose, de lilas, de bleu et de scintillants bijoux.

Amy le laissa retomber avec une répugnance instinctive.

Il y eut une exclamation générale:

— Qu'est-ce donc, maman? Par quel hasard est-ce là? Pourquoi l'avez-vous acheté?

— C'est étrange! dit la mère: un voile de deuil! Je n'avais rien demandé de pareil. J'ignore comment il se trouve dans le paquet. Il faut que le commis se soit trompé.

— Oui, certes, c'est une méprise, dit Amy. Nous n'avons que faire de noir, n'est-ce pas, maman?

— De qui ou de quoi serions-nous en deuil? reprit en chœur Fred et Marie.

— C'est si sombre, si laid! dit Amy le dépliant et le mettant sur sa tête. Comme tout paraît triste vu à travers ce noir.

— Et pourtant qui n'a pas vu le monde à travers un de ces voiles n'a pas encore vécu, dit une voix grave qui se joignit à la conversation.

— Ah! père Peyson, c'est vous! s'écrièrent à la

fois deux ou trois voix.

Le père Peyson était le desservant du village, le plus proche voisin de la famille et, ce qui valait encore mieux, son plus intime ami. Il avait franchi le milieu de la vie; il touchait à l'heure où les ombres s'allongent vers l'orient, où les couleurs sont plus chaudes, les chants des oiseaux plus doux même qu'à l'aube vermeille.

Dieu accorde quelquefois au juste une seconde et candide jeunesse. L'âme redevient enfantine sans être puérile; les facultés, pleinement développées, sont mûres et ne trahissent aucun symptôme de déclin. C'est l'harmonieuse terre de Beulah, où ceux qui ont marché d'un pas ferme dans les voies du Seigneur s'arrêtent un moment pour que le monde puisse contempler la nature humaine dans sa perfection: La vie, avec ses lutttes et ses douleurs, est loin derrière eux. L'âme a dépouillé son armure de combat et se repose sereine dans le calme et saint loisir du soir.

Trois fois bénie la famille qui compte parmi les siens un de ces saints atardés sur la route des cieux! Doux et tolérants, faciles aux plaisirs simples, ils se complaisent avec les petits, et ramènent avec une douce et compatissante sagesse ceux qui s'égarèrent.

La Nouvelle-Angleterre eut le bonheur de posséder plusieurs de ces pasteurs des âmes, et une déférence spontanée et instinctive les honora du

tout r
cette l
Le
trée d
au sié
jisons
« Le
« Ni
« des
« de
« gou
« dit
« Mor
« piec
« prio
« lui
« C'est
« mai
« men
« quel
« celle
« de l
« jecté
« Cette
« due. L
« hours
« fran
« perso
« som
« mains
« des ar
« suisses
« et de l
« seigne
« res gris
« Le
« chaux
« et de L
« lets, éc
« la gard
« cour, de
« enfin de
« Tous
« avec un
« Richelie
« fait très
« Louis X
« vère qui
« plus rés
« La de
« compos
« Tout
« attelé d
« d'une m
« quis qu
« plumes
« marquise
« sourires
« couple d
« Le cha
« immense
« s'engouff
« On acc
« tants d'u
« toises, les
« richemen
« vriers de
« ville, et d
« tous les
« transform
« d'être livr
« Un bra
« médiatem
« grand, u
« rire: six
« aux traits
« his des cu
« des costu
« de la rég
« crire la g
« quelle elle
« plus graci
« humaient
« leur étai
« formant u
« mortaise
« mesurant
« une paysa
« rive, une
« Puis ven
« nisé par
« agricoles,
« relativeme
« nouveaux
« de l'agricu
« Une fauch
« système in
« rase camp
« Ce char
« aux cornes
« bretons.
« Des fan
« ciens qui
« es notes
« pure couve
« avec de pe

qui ont assuré la réussite de tout militaire, de charité.

Le sujet de la scène historique était l'enlèvement de Louis XIII à Niort, en se rendant au siège de La Rochelle. Voici ce que nous lisons dans l'histoire de Niort, par Briquet : « Le 23 mai, Louis XIII vint coucher à Niort et prit son logement dans la maison des pères de l'Oratoire. Le gouverneur de Saumur ; mais on lui rendit plus de justice que n'en avait obtenu Mornay. Aussi, malgré l'importance de la place, la gravité des circonstances et les principes religieux de Parabère, le roi lui laissa le gouvernement de Niort... C'est à Niort que Louis XIII donna, le 27 mai, une déclaration vérifiée au Parlement de Paris le 7 juin suivant, par laquelle il déclare la ville de La Rochelle, celle de Saint-Jean et tous ses adhérents de l'assemblée, criminels de lèse-majesté. »

Cette scène historique a été très-bien rendue. La marche était ouverte par des tambours, des clairons et un peloton de gardes-français. Venait ensuite le grand prévôt, personnage redoutable qui faisait exécuter sommairement les rebelles tombés entre ses mains. Le cardinal de Richelieu était précédé des archers de la prévôté, des tambours des suisses, d'un peloton de suisses de la garde et de la musique à cheval. Il était suivi de seigneurs, de deux pelotons de mousquetaires gris et hérauts d'armes.

Le groupe royal se composait de maréchaux de France, du seigneur de Parabère et de Louis XIII ; suivaient des pages, valets, écuyers, l'enseigne des gardes du corps, la garde écossaise, les gentilshommes, la cour, deux pelotons de mousquetaires noirs, enfin des pelotons de cheval-légers.

Tous les personnages étaient représentés avec une grande exactitude de costumes. Richelieu, selon son habitude à l'armée, portait très-cavalierement un uniforme, et Louis XIII avait cette dignité froide et sévère qui en imposait aux gens même les plus résolus.

La deuxième partie de la cavalcade se composait de chars, voitures et groupes.

Tout d'abord un petit panier miniature, attelé de deux chevaux nains, conduits d'une main sûre par le plus gentil petit marquis qui ait jamais existé, le chapeau à plumes sur l'oreille, près de lui madame la marquise toute poudrée, toute joyeuse des sourires qui accueillent sur son passage ce couple charmant.

Le char de la Charité supporte un vase immense où les sous et les pièces viennent s'engouffrer.

On acclame avec chaleur les représentants d'une des principales industries niortaises, les chamoiseurs, qui, dans un char richement et artistement décoré par les ouvriers des différentes fabriques de cette ville, et dont les patrons avaient tenu à faire tous les frais, montraient au public les transformations successives de la peau avant d'être livrée au commerce.

Un break à deux chevaux, qui suit immédiatement, obtient un succès non moins grand, un vrai succès, un succès de fou rire : six belles gaillardes, à la tête puissante, aux traits accentués, offraient aux yeux ébahis des curieux les types les mieux réussis des costumes et des coiffures des paysannes de la région. Nous nous refusons à décrire la grâce pleine de désinvolture avec laquelle elles adressaient à tous les saluts les plus gracieux et l'aisance avec laquelle elles leur étaient offerts. Il y avait là réunies, formant un bouquet charmant, une grisette niortaise, avec la coiffe à grandes barbes mesurant plus d'un mètre, une Mothaise, une paysanne des environs de Niort, une Savoyarde, une Saintongeaise et une Marandaise.

Puis venait le char de l'Agriculture, organisé par M. Clerf, fabricant de machines agricoles, et contenant, sur une plate-forme relativement restreinte, les modèles les plus nouveaux des instruments mis au service de l'agriculture par les progrès de la science. Une faucheuse, mise en mouvement par un système ingénieux, manœuvrait comme en vase campagne.

Ce char était traîné par huit beaux bœufs aux cornes dorées, conduits par des paysans bretons.

Des fanfares annoncent le char des musiciens qui passe en jetant à la foule ses joyeuses notes ; puis vient le char de l'Horticulture couvert de fleurs, de fruits, d'arbustes, avec de petits enfants blonds et roses.

Voici les Incroyables, conspirateurs à la perruque blonde et au collet noir. Leurs bras sont armés de gourdins effrayants ; ils roulent des yeux terribles que les charmes séducteurs de M^{lle} Lange ne peuvent même pas adoucir, et cependant elle est bien séduisante, M^{lle} Lange !

Plus loin, le char des Médailles. Nous devons féliciter sincèrement ceux qui ont eu la bonne idée de faire frapper ces petites médailles qui perpétueront le souvenir de cette belle fête ; leur idée a eu un tel succès, que la collection a été épuisée avant que tout le monde ait pu se procurer une médaille commémorative. On nous assure que des ordres ont été donnés pour en faire faire de nouvelles qui seront distribuées dimanche. Les pauvres y gagneront encore.

Un mouvement d'effroi se produit dans la foule quand on aperçoit une énorme cage grillée qui contenait des lions, des tigres, des panthères et un dompteur placé au milieu de cette bande d'animaux féroces. Mais, en s'approchant, le char laisse voir un dompteur indien, des lions en baudruches et une bande d'animaux qu'on peut tuer à coups d'épingle. Un ours blanc, couché derrière le char, paraissait seul avoir reçu le souffle de vie, mais il ne profitait de sa liberté que pour saluer gracieusement la foule en ouvrant sa large gueule.

Nous touchons à la fin. Après le dompteur, le char des pêcheurs, très-original, conduit par un attelage à six ânes, dirigé par deux hardis écuyers, gentilles grenouilles vertes semblant sortir du marécage. Trois pêcheurs tendent la ligne au bout de laquelle se balancent des appâts sucrés qui sont happés prestement par une nuée de gamins qui font escorte, de gamins plus avides que des goujons affamés.

Venaient ensuite les seigneurs de la cour du roi d'Yvetot, tous juchés sur des bidets aux longues oreilles, qui par moment faisaient entendre avec un accord merveilleux les accents de leur voix bien timbrée. Eux aussi ont eu leur moment de succès. La marche était fermée par le char de la Réclame, peint par M. Jacquelin, et d'où sortaient à flots les prospectus, illustrés d'une vue de toute la cavalcade. Vous pouvez les prendre en toute tranquillité, crient les distributeurs, tous les chars en sont.

La marche était fermée par un piquet de cuirassiers en grande tenue.

Le soir, il y a eu retraite aux flambeaux. La fête s'est terminée par deux bals, l'un au manège de cavalerie et l'autre au théâtre. On s'est séparé en louant les organisateurs de cette fête.

Tout a été bien disposé et a réussi à souhait. Les quêteurs se multipliaient et sollicitaient avec une bonne grâce parfaite pour les pauvres. Leur recette a été très-abondante et a dépassé 7,000 fr., ce qui est un fort beau chiffre.

En résumé, un temps magnifique et une organisation irréprochable ; un calme parfait, pas un accident et une mise en scène inespérée ! Pour tout dire, en un mot, succès complet, absolu.

Si les habitants de Niort se sont beaucoup aidés dans cette circonstance, il est juste d'ajouter que Dieu a puissamment secondé leurs efforts intelligents, en permettant que le 9^e cuirassiers et la batterie d'artillerie qui composent la garnison de Niort leur prêtent leur concours non moins intelligent que dévoué.

Théâtre de Saumur.

ROSE MICHEL.

A l'époque actuelle, si fertile en assassins et en crimes de tous genres, au moment où les Billoir et les Moyaux trouvent chaque jour des imitateurs, le drame joué lundi sur notre scène, *Rose Michel*, était palpitant d'actualité et d'à-propos. C'est ce qui nous engage à raconter cette pièce.

Rose Michel est une œuvre qui a deux qualités essentielles : une certaine puissance dramatique et le choix d'une situation vraiment scénique. L'analyse des caractères y est fort nette, et les reliefs s'en dégagent avec une réelle intensité.

Rose est une honnête femme dont le mari, Pierre Michel, est un véritable gredin. Brutal, avare, dur au pauvre monde, le cabaretier de Suresnes est la terreur du pays. Rose a dû lui soustraire leur unique enfant, qu'elle élève son parrain, le graveur Bernard. Louise a vingt ans bientôt, et déjà Gilbert, le fils du graveur, l'aime depuis plusieurs années. Bernard se résout à les unir, mais seulement après que Rose lui a juré que,

malgré ses travers, Pierre Michel n'avait jamais rien fait contre l'honneur.

Le sort lui réservait une cruelle surprise. La nuit même qui précédait le jour des fiançailles de sa fille, elle descend de sa chambre, par un hasard malheureux, juste à temps pour voir son mari assassiner le baron de Grandchamp, qui était venu passer la nuit dans l'auberge. A vrai dire, ce n'était pas une grande perte que celle de ce monsieur, qui venait de toucher cent mille francs de l'amant de sa femme, le comte de Buissey, pour les laisser tranquilles. Que faire ? Dénoncer son mari ! Mais c'est rendre le mariage de sa fille impossible, et Louise a juré qu'elle mourrait si on la séparait de Gilbert. Se taire ! Mais c'est tromper affreusement l'honnête Bernard. Bien plus, c'est livrer un innocent à la justice. Car le cadavre de M. de Grandchamp a été retrouvé dans la Seine, et M. de Buissey, accusé du crime, est à l'aveille d'être livré au bourreau.

C'est le spectacle de cette lutte contre soi-même, entre la conscience et l'amour maternel, entre deux déchirements assurés, entre le plus saint des devoirs et la plus sainte des affections, que mettent sous nos yeux les trois derniers actes du drame de M. Ernest Blum, avec une réalité surprenante.

La pauvre femme se débat dans un horrible dilemme : tuer sa fille ou renoncer à cette haute honnêteté qui a fait l'honneur de toute sa vie et devenir la complice du dernier des misérables. Elle va trouver le juge, et puis le fuit, promet de parler, se tait, balbutie, s'empare et gémit ; tout cela est poignant.

Cependant son attitude inspire des soupçons. On l'emprisonne ; elle espère un instant trouver le repos de son âme dans un compromis en faveur de M. de Buissey. Mais Pierre, qu'elle a appelé à son aide et qui veut s'assurer l'impunité par le supplice de ce dernier, trahit le projet d'évasion. On entend les gémissements affreux du malheureux à qui la torture réclame un aveu. Cette fois, Rose est vaincue par l'horreur. Elle crie : elle dénonce le vrai coupable qui veut fuir en se précipitant dans les fossés du Châtelet et qu'un coup de feu abat au moment où il est près de disparaître. Louise épousera néanmoins Gilbert ; mais cela est bien indifférent après les fortes émotions que cette terrible lutte a soulevées.

Rose Michel a été bien jouée par les artistes de M. Chavannes. Nous devons citer tout particulièrement M^{me} Verteuil, qui a montré de grandes qualités dramatiques. Cette actrice est également bonne dans le drame et la comédie. MM. Joissant, Veillet, Désury, Deste, M^{me} Angé et Eugénie Simon ont contribué au succès de la pièce.

Lundi prochain, la troupe viendra donner à Saumur une représentation de l'un des grands drames d'Alexandre Dumas, *la Jeunesse des Mousquetaires*, en 11 tableaux. C'est un ouvrage qui doit faire salle comble.

Faits divers.

Depuis quelques jours, racontent les journaux de Naples, les curieux se pressaient en foule, dans toutes les rues d'où on aperçoit le Vésuve, pour voir la fumée rougeâtre qui en sortait et qui faisait croire à une éruption prochaine.

Voici l'explication que M. Palmieri donne de ce phénomène dans une note officielle :

« Les curieux, hier au soir, tournaient leurs regards vers le Vésuve, parce qu'ils voyaient apparaître sur la fumée quelque peu abondante la réverbération du feu qui brûle dans l'intérieur du cratère. »

« Ce phénomène s'est souvent produit, avec plus ou moins d'énergie, depuis le 18 décembre 1875 ; souvent les nuages couvrant le cône ont empêché de voir le phénomène, et parfois le feu est vraiment resté invisible, à la suite d'éboulements qui se produisent dans le nouveau cratère. La période éruptive suit donc lentement son cours avec de légers progrès. Le feu est un peu profond, et, partant, la lave ne peut pas se voir à l'extérieur. »

« Le cratère que j'ai visité dans la journée d'hier présentait des sublimations plus abondantes de chlorure et exhalait, avec la fumée rougeâtre, de l'acide chlorhydrique. En outre, les fumeroles environnantes avaient une température plus élevée. »

« Les acides de la fumée mêlés à la pluie, ces jours derniers, ont causé de graves dommages aux plantes des campagnes environnantes, et en causeront peut-être de plus graves à mesure que le printemps s'a-

vancera. Les appareils sismiques de l'Observatoire sont dans une agitation proportionnée à la légère activité éruptive du volcan, et, jusqu'à présent, ils n'indiquent pas un accroissement prochain sensible. »

» Naples, 22 mars 1877. L. PALMIERI. »

LA PLUS ANCIENNE NOBLESSE DU MONDE.

Le *Spectator*, de Londres, exprime sa surprise de ce que l'almanach de Gotha ne fait pas figurer le duc chinois « T'King » sur ses listes des grands de la terre. Ce haut personnage tient son titre et ses biens par droit d'hérédité d'une descendance directe remontant à plus de deux mille ans, ce qui, mis en comparaison avec les origines qui figurent dans ledit almanach, ferait des plus anciennes d'entre elles des familles de parvenus.

Il est, dit le *Spectator*, l'héritier mâle d'un descendant de Confucius anobli par le fondateur de la dynastie de Han, en l'année 202 avant Jésus-Christ. Le représentant de cette famille, d'après le *Celestial empire*, fut élevé au plus haut rang très-rapproché du trône en l'an 550 de l'ère chrétienne. Le titre et les fonctions de gouverneur du district dans lequel est situé le tombeau du Sage et la possession de 465,000 acres de terre sont encore l'apanage du descendant de cette maison, qui, en outre, exerce l'autorité de chef de famille sur toute la descendance, dans laquelle on compte aujourd'hui plus de 44,000 personnes.

Il a droit aux honneurs royaux, et même les plus hauts officiers de l'empire sont tenus de les lui rendre. Le cas est original parce qu'il est le seul qui montre une grande famille conservant une haute position conquise par un penseur et non par un soldat, un homme d'Etat, ou bien, comme dans certains cas, par un brigand. Les descendants de Mahomet, en Orient, sont encore considérés à part et jouissent du privilège d'exemption de la peine capitale, mais ils ne sont pas nobles.

Même ces héritiers du prophète ne datent que d'hier, si on les compare avec ce dignitaire chinois. Que doit-il penser en lisant les nobiliaires et les armoriaux de ces grandes familles dont l'origine remonte seulement à deux ou trois siècles ?

Dernières Nouvelles.

Paris, 7 avril, 9 h. 50, matin.

Une circulaire ministérielle consulte les conseils généraux sur un projet de loi concernant l'arrachage des vignes envahies par le phylloxera.

Des pourparlers internationaux sont engagés entre les diverses puissances catholiques sur l'éventualité de la mort du Pape.

Le voyage de M. Jules Simon se rattache, d'après certaines rumeurs, à cette question.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Chronique Financière.

Bourse du 6 avril 1877.

Les nouvelles politiques mises en circulation sur les diverses places européennes sont d'une nature défavorable. Toutes les Bourses étrangères sont faibles. Nos rentes suivent le courant, elles subissent une réaction assez sensible : le 3 0/0 perd 0.35 centimes à 73.10 et le 5 0/0 0.25 centimes à 108.30. L'épargne persiste à acheter du 3 0/0 et à vendre du 5 0/0 ; aussi les cours au comptant dépassent ceux à terme d'une dizaine de centimes sur le 3 0/0, et sont inférieurs de 0.25 centimes sur le 5 0/0. Les valeurs internationales subissent une dépréciation beaucoup plus considérable que nos rentes. Le 5 0/0 italien, affecté par la nouvelle encore une fois répandue de la mort du Pape, baisse de 0.45 centimes à 73.40. Le 5 0/0 russe, très-offert, finit à 89, en perte de 2 francs. Le 5 0/0 turc finit à 12.30. Les actions des chemins de fer français opposent une vive résistance à la baisse. L'Est algérien est très-ferme à 515.75. Les recettes de la dernière semaine sont inférieures à celles de la période correspondante de 1875 sur tous les anciens réseaux, celui du Midi excepté. L'abaissement du taux de l'escompte de la Banque de France de 3 à 2 0/0, n'a exercé aucune influence sur le cours de ces actions, et il s'écarte peu de celui coté hier en clôture. Les sociétés de crédit sont faibles ; il y a baisse de 12 fr. 50 sur le Crédit Mobilier espagnol à 587.50.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

LUNDI 9 avril 1877.

La JEUNESSE des MOUSQUETAIRES

Grand drame en 11 tableaux, d'Alexandre Dumas.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

MINES ET VERRERIES DE BLANZY

CHARBONS, BOUTEILLES

GROS ET DÉTAIL

Dépôt central à Tours, place Saint-Clément. — A. VIGNON, directeur.

Entrepôt à Saumur, quai Saint-Nicolas
P. JEUNETTE, représentant.

Li vraisons par bateaux dans tous les ports, par wagons dans toutes les gares, expéditions de Saumur par cadres et harrasse
Bouteilles à cachet et formes particulières pour liquoristes, distillateurs, etc.

Etude de M^e GABEAU, notaire
à Baugé.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,
LA TERRE

DE LA CIGOGNE

Située commune de Breil, près Noyant (Maine-et-Loire), et, par extension, en celle de Killé (Indre-et-Loire).

Composée de :

- 1^o Les réserves du propriétaire, comprenant maison de maître avec bâtiments de servitudes, cour, avenue, jardins, vergers, vignes, bosquets et bois taillis; le tout d'une contenance de..... 9 9 60
 - 2^o La métairie de la Cigogne, d'une contenance de..... 53 48 63
 - 3^o La métairie de la Gattelière et la closerie de la Glorie réunies, contenant ensemble..... 52 18
- Total des contenance. 114 76 23

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. DEHAU, notaire honoraire à Baugé, soit audit M^e GABEAU, notaire;

Et, pour visiter la propriété, au sieur DELALANDE, garde particulier, qui y demeure. (192)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Pocé, commune de Distré,

Composée de maison de maître, caves, pressoir, cour, jardin et clos de vigne bien affruié, autre petit clos de vigne; le tout contenant environ 71 ares, joignant MM. Dalençon, Bellanger-Loiseleur, et le chemin du Liardeau.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire, ou à M. TAVRAU, géomètre-expert au Pont-Fouchard. (193)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire
à Saumur.

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

ADJUDICATION

A Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

En la salle de la Mairie,

Le dimanche 15 avril 1877,
à midi,

Par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur,

D'UNE PROPRIÉTÉ

Située au bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur le bord de la route départementale n^o 14, composée d'une cour, d'un corps de bâtiment servant aujourd'hui de presbytère et de mairie, dépendances, caves, trois jardins et un pavillon.

Cette propriété joint au nord la route départementale n^o 14, à l'ouest et au sud M. Bouvet, et à l'est M. Poitou.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (182)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

JOLIE MAISON

Au Pont-Fouchard, commune de Baugé,

Avec cour et servitudes, jardin en plein rapport, ayant sortie sur l'ancien chemin de Doué; le tout d'une superficie de 11 ares. (169)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Par lots, au gré des acquéreurs,
TERRAINS

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendée, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Mouton.

S'adresser audit notaire. (332)

Etude de M^e COURTOIS, notaire
aux Rosiers-sur-Loire:

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON DE MAÎTRE

Au bourg de Gennes-lès-Rosiers,

Dans une situation magnifique, avec remises, écurie, cour, vastes dépendances, jardins, sources d'eaux vives, cascades.

Cette maison est à proximité de la gare des Rosiers et peut convenir pour une maison de plaisance.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e Courtois, notaire. (172)

A VENDRE

MAISON

Située à Beaulieu, commune de Saumur.

Cette maison comprend quatre pièces à feu, greniers, cave avec pressoir, cour et jardin.

S'adresser à M. TESSIER, cantonnier-chef de la ville de Saumur, place Dupetit-Thouars. (88)

Etude de M^e JOLLY, notaire au Puy-Notre-Dame.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS,

Le dimanche 8 avril 1877, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e JOLLY, notaire au Puy-Notre-Dame, dans une maison située à Chambernou, commune de Saint-Macaire, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant, tant de la communauté qui a existé entre M. et M^{me} FRAPPÉREAU-RÉTIVEAU, que de la succession de M. FRAPPÉREAU fils.

On vendra :

Quatre lits garnis, tables, chaises, coffres, armoires, draps, garde-robes, bois de chauffage, petits outils de charbon, luzerne, environ vingt-cinq barriques de vins blanc et rouge, deux chevaux, une vache, un tilbury, trois charrettes et autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent. (185)

A VENDRE

UN JARDIN FRUITIER

AVEC PAVILLON

Situé au Pont-Fouchard, ancienne route de Saint-Florent, entre les jardins Morancé et Duval.

S'adresser à M. LAMARR, maître sellier à l'École de cavalerie. (64)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE

PORTION DE MAISON

Située rue de la Comédie, n^o 19.

S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMONT, qui l'occupe. (194)

A LOUER

DE SUITE

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Avec JARDIN.

Située rue de Poitiers, n^o 35.

S'adresser : soit à M^e LE RAY, avoué, rue de Bordeaux, n^o 4; soit à M^e PITON, commissaire-priseur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,

UNE MAISON

Située rue de Fenet, n^o 58.

Cette maison, avec four et magasins pour boulangerie, peut être appropriée à toute espèce d'industrie.

S'adresser à M. Frédéric LEHOUX, place du Chardonnet. (153)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, 5.

S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (84)

Commune de Nueil-sous-Passavant.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Nueil-sous-Passavant prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de ladite commune, le dimanche 22 avril 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- | | |
|---|-------------|
| 1 ^o 2463 mètres 10 centimètres cubes de terrassements..... | 2,980 f. 35 |
| 2 ^o 134 mètres 50 centimètres cubes de terrassements..... | 94 01 |
| 3 ^o 205 mètres courants d'empièvements..... | 879 45 |
| 4 ^o Travaux d'art (construction d'un pont en pierre sur le Layon.....) | 5,437 60 |
| 5 ^o Pavages..... | 339 65 |
| Total..... | 9,731 f. 06 |

Les pièces du projet sont déposées au bureau de la Mairie de Nueil-sous-Passavant et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Commune de St-Hilaire-St-Florent.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Florent, le dimanche 22 avril 1877, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la construction d'un presbytère.

Les devis s'élèvent à la somme de 46,634 fr. 59 c., honoraires d'architecte compris.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Saint-Hilaire-Saint-Florent, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Rof-fay, architecte, rue d'Alsace, à Saumur.

SCIERIE MÉCANIQUE

DE PAS-DE-JEU

(Deux-Sèvres).

Bâtiments d'exploitation, d'habitation, servitudes, 3 hectares de terrain joignant la gare, matériel complet, scies circulaires et à rubans, machine à vapeur, chevaux, voitures, charrettes, diables, etc.

Mise à prix : 30,000 fr.

Adjudication, 26 avril, sur les lieux, par M^e GUIBERT, notaire à Oiron. (174)

A VENDRE

BOUTEILLES VIDES

Champenoises renforcées,

20 francs le cent.

S'adresser aux caves de M. ACKERMAN-LAURANCE, à Saint-Florent.

A VENDRE

35,000 KILOGRAMMES DE FOIN

Récolte de 1876.

S'adresser au château de Gizeux, à M. TULASNE, Ou à M^e CRICOTEAU, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire). (163)

Commune de Distré

Près Saumur.

Le Maire de la commune de Distré demande un garde champêtre. (161)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE.